Image not found or type unknown

# amener mon enfant a l'etranger apres separation

Par **mumaxgab**, le **10/02/2009** à **20:41**

separé depuis plus d'un an ,je vais m'installer a l'ile maurice avec mon fils de 8 ans, son pere peut il m'empecher de partir avec mon fils?
Si oui quels recours puis je avoir ? sachant que le pere de mon enfant est marin de commerce et n'acceuille son fils que 2 mois sur quatre.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés